



## 53<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 10 – Dialogue interactif de haut niveau sur la situation des droits humains en République centrafricaine

#### Intervention du Luxembourg

12 juillet 2023

Monsieur le Vice-Président.

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Ma délégation reste très inquiète par la situation des droits humains et humanitaire en République centrafricaine. Le monde – et ce Conseil en particulier – ne doit pas se désintéresser du sort de millions de Centrafricaines et de Centrafricains.

Nous condamnons l'utilisation continue d'engins explosifs, surtout dans l'ouest du pays, qui entravent l'aide humanitaire et menacent la population civile et les nombreuses personnes qui ont fui le conflit au Soudan pour chercher refuge en RCA.

Nous saluons tous les efforts déployés par la MINUSCA pour protéger les civils et initier des enquêtes indépendantes sur les violations des droits humains reprochées aux forces de sécurité centrafricaines et les abus perpétrés par les groupes armés et les mercenaires étrangers. Nous saluons aussi la décision de la MINUSCA de rapatrier un contingent de 60 soldats de la paix à la suite d'allégations d'abus sexuels. Nous exhortons vivement le pays contributeur en question à mener l'enquête ensemble avec l'ONU. Nous ne pouvons pas baisser les bras dans la lutte contre les abus et exploitations sexuelles et abandonner les survivant-e-s.

Enfin, nous partageons les préoccupations de l'Expert indépendant quant aux risques que pose la tenue d'un referendum constitutionnel le 30 juillet. Nous encourageons le gouvernement à ne pas prioriser ce référendum au détriment des élections locales.

Nous appelons la RCA à publier les principales propositions de réforme constitutionnelle et à respecter les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique.

Je vous remercie.

(1m30s – 251 mots)